Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 31 (2001)
Heft: 11

Artikel: Vieillir chez soi : les solutions du futur
Autor: Probst, Jean-Robert
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-828478

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Photo Yves Debraine

Arrivé à l'âge de la retraite, chacun devrait envisager un lieu de vie pour son avenir

Vieillir chez soi
Les solutions du futur

Le mois passé, nous avons évoqué les possibilités de vieillir à son domicile. De nombreux projets sont à l'étude, sur l'exemple des cités pour seniors, créées aux Etats-Unis mais adaptés à nos mentalités. Le but à atteindre: construire des logements dans un cadre calme et agréable, en évitant les ghettos.

Lors de la journée de réflexion qui s'est déroulée en juin dernier à Neuchâtel, sur le sujet du vieillissement à domicile, il a beaucoup été question de l'épanouissement des seniors. Comment agir pour leur permettre de passer une vieillesse heureuse, dans leur appartement et dans leurs meubles, en leur offrant une sécurité maximale et un environnement idéal?

Les Etats-Unis, qui comptent aujourd'hui 55 millions de seniors (75 millions dans dix ans), ont tenté de résoudre les problèmes inhérents au troisième et au quatrième âge. En créant notamment les fameuses «Sun City», des cités radieuses pour seniors actifs, où règnent sécurité, silence et joie de vivre aseptisée.

Dans ces ghettos d'où sont bannis les enfants (on les tolère en visite), des milliers de personnes coulent des jours heureux, ponctués par les leçons de gymnastique, de natation, d'informatique et de golf. Parqués dans un monde artificiel digne de Walt Disney, les seniors américains (ils sont acceptés dès 55 ans) coulent des jours heureux dans des régions aux conditions climatiques agréables, comme la Californie, l'Arizona et la Floride.

Dans ces villes «fortifiées», sillonnées par des gardiens de la sécurité (des résidents bénévoles), la criminalité est proche de zéro. En outre, la discrimination y règne implacablement. On n'y rencontre pratiquement aucun résident de couleur et les Mexicains y sont tolérés, car on les utilise pour les basses besognes.

Enfin, les homosexuels sont exclus! Les propriétaires s'avouent très heureux dans cette société privilégiée, où les infirmières et les médecins sont considérés comme des messies et où les aboiements des chiens remplacent les cris des bambins. «Les chiens sont nos enfants», avouait même une résidente, sans rougir.

Le ghetto effraie

Sous nos latitudes, les mentalités diffèrent quelque peu et l'idée même du ghetto fait peur. Alors, les spécialistes envisagent d'autres solutions. «Chez nous, les besoins prioritaires sont différents», affirmait à Neuchâtel Gérald Simon, directeur des associations pour la santé, la prévention et le maintien à domicile du Nord vaudois. «Il faut de petits immeubles sécurisés, comportant une quinzaine d'appartements totalement équipés et indépendants, des services médico-sociaux de proximité, l'intégration des appartements dans des quartiers animés, la proximité des magasins et des espaces de communication.»

Certains cantons, comme Zurich, encouragent l'aide à la construction et à la rénovation des appartements à louer pour les personnes de plus de 60 ans. Grâce à diverses subventions (canton, communes et Confédération), le coût des appartements destinés aux seniors peut être réduit d'un bon tiers.

Photo Yves Debraine

Un petit chez-soi vaut mieux qu'un grand chez les autres...

«Dans divers immeubles pour personnes âgées, on trouve en même temps des espaces pour les soins d'hôpital externes (spitex)», dit Christian Caduff, directeur de l'Office zurichois du logement. La ville de Zurich subventionne actuellement plus de 3700 appartements destinés aux seniors et le conseil d'Etat a décidé d'encourager ce genre d'habitations dans un proche avenir.

Le canton de Genève est également bien équipé en immeubles à encadrement social destinés aux personnes en âge AVS. Les habitants sont locataires à part entière et vivent dans leur mobilier. Très accessibles, ces appartements sont tous équipés d'un système d'appel et les locataires disposent naturellement d'un encadrement social adéquat. Ils ont été créés pour éviter l'hospitalisation et les entrées prématurées en EMS. La formule connaît un réel succès.

Pour bénéficier d'un logement, il faut remplir quelques conditions: être en âge AVS, jouir d'une certaine autonomie et répondre, financièrement, aux critères imposés par la loi sur le logement. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'OCPA .

Parmi d'autres solutions envisageables, citons également les coopératives d'habitation, dont l'idée remonte à une centaine d'années et qui ont connu un très grand développement durant la dernière décennie.

La planète loisirs

Au cœur de la Californie, entre Los Angeles et San Diego, se situe «Leisure World», le monde des loisirs. Dans cet univers aseptisé vivent 18 000 personnes qui ont entre 55 et 105 ans (moyenne d'âge 77,5 ans). On y dénombre 35% d'hommes pour 65% de femmes et pas un seul enfant. Cette cité réservée aux retraités, la plus vaste du monde, abrite 2584 immeubles et villas. Entourée d'une palissade, elle est accessible par l'un des 14 portails de sécurité. Une milice, formée par des citoyens bénévoles, veille 24 heures sur 24 à la sécurité des habitants. Un appartement coûte entre Fr. 50 000.– et Fr. 500 000.– suisses. Les gens y résident en moyenne pendant 8 ans.

SOCIABLE ET ACTIF? VOUS SEREZ COMBLÉ!

Au restaurant, au bar, autour de la piscine ou du billard, et même dans le salon informatique, vous vous trouvez toujours en bonne compagnie à La Gracieuse.
Entre les cours de peinture, les conférences du jeudi, le shopping et les expos à Morges, les visites de votre famille ou de vos amis... les journées sont pleines d'entrain.

Une résidence unique

Appartements de 2 ou 3 pièces avec vue sur le lac et balcon/terrasse . Restaurant . Bar . Piscine couverte . Bibliothèque . Ateliers . Billard . Carnotzet . Parc aménagé . Bus-navettes . Surveillance 24h sur 24 . Unité de soins.

DOMAINE DE
La Gracieuse

Certifié ISO 9001

Le meilleur de la retraite

Ch. des Vignes 14 - 1027 Lonay/Morges
Tél. 021/804 51 51 - Fax 021/802 15 79

SYNTHESE

Je souhaite recevoir, sans engagement
☐ votre documentation écrite ☐ votre film vidéo

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NPA _____ Localité _____

Tél. _____

A envoyer sous enveloppe au Domaine de La Gracieuse
Ch. des Vignes 14, 1027 Lonay/Morges

GEN

La Boutique du Dos

***Offrez-vous** un nouveau fauteuil classique, élégant et ergonomique, le modèle **Bentley** répond à vos attentes*

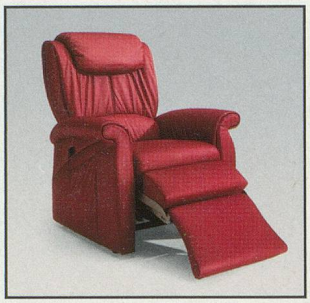

Nous proposons de nombreux autres modèles, n'hésitez pas à nous rendre visite ou demandez notre catalogue général

- 2 moteurs pour un réglage indépendant du repose-pieds et du dossier
- système «lève-facile» en option
- têtière électrique pour une bonne position de la nuque
- excellent soutien lombaire
- pourvu de roulettes pour le déplacer facilement
- finitions cuir ou tissu de haute gamme

LA BOUTIQUE DU DOS
Lausanne, rue du Petit-Chêne 38
(50 m de la Gare) – tél. 021/320 22 00
Genève, rue Pradier 3
(50 m de la Gare) – tél. 022/738 90 11
Sion, rue des Cèdres 7 – tél. 027/323 10 70

Piles d'audiophones – les changer soi-même est payant!

La qualité Varta éprouvée au prix le plus bas en vente par correspondance

En accord avec les organismes AI, AVS, SUVA, FASM/BSSV

5 blisters de six (30 piles) à Fr. 55.–
(= Fr. 11.–/blister seulement)

10 blisters de six (60 piles) à Fr. 90.–*
(= Fr. 9.–/blister seulement)

*** = besoin annuel, correspond exactement au nouveau forfait annuel AI**

- **Piles de grande puissance**
- **Nombreuses heures d'écoute**
- **Parfaites pour tous types d'audiophones**

Inclus taxe d'élimination (taxe TEA), TVA 7,6% et port, envoi postal avec facture. Expédition assurée par des **ateliers d'handicapés.**

Prière de déposer les piles usées au centre de collecte.

Offre spéciale valable jusqu'au 31.12.2001

EN CADEAU: Une lampe de poche pratique avec chaque commande

SH Vital Energie AG
Stampfenbachstrasse 142
Case postale 325, 8035 Zurich
Tél. 01 363 12 21
Fax 01 362 66 60
e-mail: hoerbatterien@holzer.ch
www.hoerbatterien.ch

Code de couleur

Je commande:
☐ **Varta 675** (bleu) ☐ **Varta 312** (brun)
☐ **Varta 13** (orange) ☐ **Varta 10** (jaune)

☐ 30 piles (5 blisters) à Fr. 55.–
☐ 60 piles (10 blisters) à Fr. 90.–

Nom _____
Prénom _____
Rue/n° _____
NPA/localité _____
Signature _____

Adresses utiles

Coopératives d'habitation: Association suisse pour l'habitat, secrétariat romand, avenue du Grey 7, 1000 Lausanne, tél. 021/648 39 00.

E-mail: ash.romande@worldcom.ch

Fondation NetAge, chemin du Furet 12, 1018 Lausanne, tél. 021/647 91 67.

E-mail: willie.anhorn@bluewin.ch

OCPA, route de Chêne 54, 1211 Genève 29, tél. 022/849 77 41.

Le principe est simple: les sociétaires souscrivent une part sociale de départ (entre Fr. 500.– et Fr. 3000.–), qui leur permet ensuite d'occuper un logement à loyer généralement modéré. Ils n'en sont évidemment jamais propriétaires, mais ils en demeurent locataires à vie. Souvent, ils transmettent leur part sociale à leurs héritiers.

La plupart de ces coopératives d'habitation accueillent naturellement des jeunes couples. Mais, avec les nouvelles données démographiques, de nombreux logements sont aujourd'hui occupés par des seniors. Les responsables de l'Association suisse pour l'habitat, organisation faîtière des coopératives d'habitation, ont également réfléchi au problème. «Dans les constructions futures, nous attirerons l'attention des architectes et leur demanderons de créer des logements adaptés aux personnes âgées, avec suppression des barrières architecturales, développement de la domotique, espaces communs et relations avec les centres médico-sociaux.»

On peut espérer qu'à l'avenir de nombreux logements en coopérative d'habitation seront réservés aux seniors. Il n'y a pas d'âge limite pour souscrire des parts sociales.

La seconde vie

Entre les résidences luxueuses et les Sun City américaines, le Lausannois William Anhorn, cofondateur du mouvement NetAge, propose une alternative aux logements destinés aux seniors. «Nous sommes tous des centenaires en puissance, affirme-t-il, prenons notre avenir en mains. Il ne s'agit pas de penser en termes de troisième ou de quatrième âge, mais plutôt de seconde vie. Il faut se préparer à cette seconde vie, sans attendre que les années altèrent nos capacités d'autonomie physique et intellectuelle. Il faut oser prendre sa décision assez tôt, pour se rendre service à soi-même et rendre service à sa famille.»

Agé de 66 ans, le président de la Fondation NetAge présente aujourd'hui un projet inédit, qui sera peut-être le premier pas vers une nouvelle manière de vivre ses vieux jours. «Entre la villa et l'EMS, nous allons créer le premier complexe locatif réservé aux seniors. Pour y vivre seul ou en couple, une seule condition: il faudra être à la retraite...»

Allons-nous vers les ghettos chers aux retraités américains? «Pas du tout, dit M. Anhorn. Les logements seront réservés aux retraités, mais les rez-de-chaussée des immeubles pourront accueillir un cabinet médical, un restaurant, une épicerie et, pourquoi pas, une garderie.» On l'aura compris, les logements seront spécialement équipés et sécurisés, dotés de tous les équipements susceptibles de faciliter la vie des locataires.

Mais comment se présentera ce «village pour seniors» et où sera-t-il construit? «Le projet comprend cinq immeubles de trois étages sur rez-de-chaussée, soit 65 appartements de une à trois pièces. Il devrait se situer à l'entrée de Saint-Sulpice, côté Lausanne, à proximité des arrêts du bus, sur un terrain actuellement sans affectation.» Devisé à 20 millions de francs, ce projet n'attend plus que la décision des autorités communales pour démarrer.

Véritable projet de société, le «village pour seniors» imaginé par NetAge devrait s'autofinancer. Pas question, pour les initiateurs, de solliciter les pouvoirs publics. «Si tout se passe bien, les immeubles pourraient accueillir les premiers locataires dans les cinq ans à venir», espère William Anhorn. Quant aux loyers, ils devraient se situer aux alentours de Fr. 1800.– pour un deux-pièces. Un coût raisonnable, comparé aux luxueuses résidences spécialisées dans l'accueil des seniors, mais à un prix relativement élevé si l'on tient compte des moyens financiers de la plupart des retraités.

Reste à trouver la solution idéale: des appartements protégés, sécurisés, offrant tout le confort nécessaire, pour un prix de location supportable. On ne voit pas comment y parvenir sans l'appui des pouvoirs publics. Ou, pourquoi pas, celui des caisses de pension...

Jean-Robert Probst

Le village NetAge

Le but premier de NetAge est de faciliter et de prolonger le maintien à domicile. En 1999, un groupe de réflexion a établi l'inventaire des besoins. Le projet du premier village pour seniors de Suisse comprend la mise à disposition des soins à domicile, d'un service de nettoyage et de conciergerie et d'un système de sécurité. Les appartements, conçus pour répondre aux attentes des seniors, seront proposés en location. Priorité au calme: pas question, pour les promoteurs, de faire cohabiter des couples âgés et des adolescents turbulents. Le projet de Saint-Sulpice devrait constituer une première étape. M. Anhorn tente de sensibiliser d'autres municipalités à travers le canton.

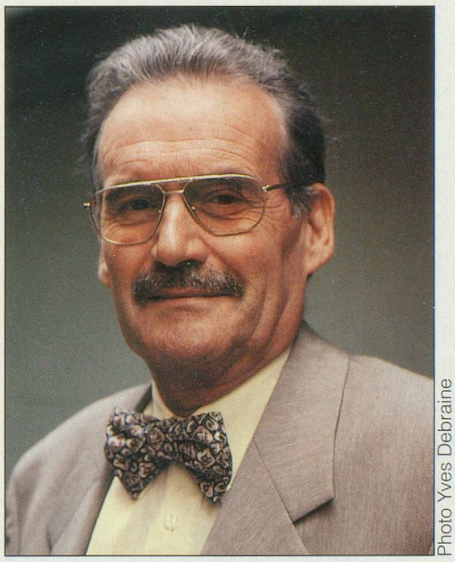

Photo Yves Debraine

W. Anhorn, fondateur de NetAge